

30.03.2020

# Vous êtes en télétravail à cause du coronavirus ?

**L'épidémie a contraint la Suisse à prendre des mesures d'urgence qui nous oblige tous, dans la mesure du possible, à rester à la maison. De plus en plus de salariés doivent ainsi se mettre au télétravail. Mais qu'en est-il de la sécurité ?**

Au vu de la situation exceptionnelle, le Conseil fédéral a pris des mesures plus strictes pour endiguer l'épidémie de coronavirus et protéger les personnes les plus vulnérables. Dans la mesure où de nombreux salariés peuvent s'acquitter de plusieurs tâches depuis chez eux, les entreprises développent de plus en plus le télétravail.

Ceux qui parmi vous se trouvent pour la première fois dans cette situation peuvent parfois se sentir dépassé.

Vous trouverez [ici \(https://www.ebas.ch/fr/5-precautions-quand-on-travaille-a-la-maison/\)](https://www.ebas.ch/fr/5-precautions-quand-on-travaille-a-la-maison/) cinq recommandations à suivre pour télétravailler en toute sécurité. L'avantage, c'est que ces mesures ne permettront pas seulement de sécuriser votre travail professionnel, mais également l'ensemble de vos données contre les cyber-attaques et ce, pour votre bien et celui de toute la famille.